

EDITORIAL

Par Hubert Tassin
Président des P.P.



TRANSPARENCE

L'information circule vite, de plus en plus vite. C'est évidemment un point positif qui doit pouvoir garantir la transparence nécessaire au bon fonctionnement de la vie associative.

Aussi, après avoir imaginé un éditorial hebdomadaire, et très largement diffusé, Le Grain de Sel du Vendredi, nous avons maintenant décidé de créer un nouvel outil de communication numérique sous forme d'un bulletin des P.P., à destination de nos adhérents, avec un rythme – sauf exception – qui sera trimestriel. Cette lettre d'information est la vôtre. N'hésitez à vous en servir vous aussi pour communiquer !

Bonne lecture.

H.T.

DÉCEMBRE 2016 • N° 1

UNE ASSEMBLEE GENERALE POUR CONSTRUIRE

L'Assemblée Générale des PP s'est tenue le 13 novembre dernier, comme chaque année à Auteuil, symbole de notre attachement profond à la discipline de l'obstacle.

Elle a naturellement débuté par un état des lieux sur la vie de notre Association (avec une stabilité du nombre d'adhérents autour de 600 membres). Un hommage a été également rendu à notre collègue Gonzague de Roince, ancien membre de notre Comité et prématurément disparu. La mémoire du Docteur Bernard Kern, décédé en 2015 et membre du Comité, a été également évoquée.



AG 2016 sur l'hippodrome d'Auteuil

Hubert Tassin a dressé un premier bilan de la gouvernance mise en place en janvier à France Galop, mais surtout insisté sur quelques objectifs précis pour les mois à venir. Les nécessaires restructurations de France Galop, mais aussi et surtout une indispensable nouvelle phase de dynamisme et de créativité nécessaires au sein du PMU ont été évoqués.

Hubert Tassin a insisté sur la nécessité d'aller plus vite et plus loin en matière de réforme.

Par ailleurs, les P.P. ont aussi voulu marquer l'indispensable collaboration institutionnelle avec le Trot en proposant à Pascal Boey, Président des Propriétaires de chevaux de Trot, mais également Administrateur de la Société-mère du Trot, de se joindre à nous pour cette Assemblée Générale. La restructuration du Galop ne saurait se suffire à elle-même et c'est bel et bien une restructuration de l'Institution qu'il nous faudra mener de concert.



Hubert TASSIN et Pascal BOEY

Ces réflexions stratégiques passent nécessairement par une entente entre les hommes chargés de les mener à bien. Nous avons reçu, il y a quelques années, le Président de Bellaigue, Président du Trot, à notre Assemblée Générale. Cette édition 2016 fut l'occasion d'affirmer avec Pascal Boey, président de l'association équivalente à la nôtre au Trot, une volonté, un cap communs.

De nombreux sujets ont ainsi été évoqués sans tabous. La parité Trot/Galop, la nécessaire action commune pour revenir à une situation acceptable en matière de fiscalité et notamment de TVA, une meilleure reconnaissance des propriétaires par exemple sur Equidia. Pascal Boey a également rejoint Hubert Tassin pour refuser une baisse des allocations qui serait un signal extrêmement négatif et un pas important dans le sens d'une spirale de récession sans espoir de vrai redressement.

Pour sa part, Hubert Tassin a évoqué la nécessité de mise en commun des fonctions support des sociétés-mères et du PMU afin d'obtenir un réel effet de levier en matière de gestion. Hubert Tassin comme Pascal Boey ont estimé qu'une marge importante d'économies était réalisable au sein du pôle « Images », notamment, avec une remise en question du fonctionnement d'Equidia

La présence du Président des Propriétaires de Trot à l'Assemblée a permis d'initier une nouvelle démarche qui devra être suivie d'autres rencontres pour qu'ensemble, les propriétaires fassent vraiment valoir leurs points de vue.

En début de réunion, l'Assemblée a approuvé les comptes présentés par le Trésorier, notre ami Amaury de Soultrait.



Amaury de SOULTRAIT

Après une période difficile, due notamment à l'organisation de la campagne électorale, la situation financière de l'Association a repris un cours normal et satisfaisant.

Enfin, conformément aux statuts, un tiers du Comité était soumis à ré-élection. Hervé d'Armaillé, Agnès Audebert, Olivier de La Garoullaye, Jean-Marie Plassan, Amaury de Soultrait et Pierre-Marie Charier ont été réélus. A noter l'entrée au Comité d'un propriétaire mansonien de renom, Francis Alloncle, élu à l'unanimité

AVEC L'APPE

La collaboration entre l'Association des Permis d'Entraîner et les PP est une vieille histoire. Nous nous sommes régulièrement présentés ensemble aux élections et depuis plusieurs années sous le label « Union pour le Galop Français », également avec nos partenaires AQPS. C'est ensemble que nous avons pu défendre la place des « Permis » dans les instances du Galop. N'oublions pas que le Président d'honneur des PP, membre historique et fondateur de notre association, est Christian Bauer, aujourd'hui Permis d'Entraîner de talent. C'est Jean-Jacques Chiozzi, vice-président de l'APPE et membre de notre Comité, qui assure aujourd'hui la liaison et siège au Comité de France Galop. Il s'est exprimé à l'AG des PP afin qu'ensemble nous puissions veiller à ce que la place des Permis et des Autorisations



Jean Jacques CHIOZZI

d'Entraîner ne soit pas rognée au détour de telle ou telle modification du Code.

Ainsi, en Plat : 407 PE et AE ont fait courir 1 034 chevaux pour 5 117 partants soit 11 % des partants au niveau national et 14,22 % en province.

En obstacle : 236 PE et AU ont fait courir 561 chevaux pour 2 118 partants soit 9,81 % des partants au niveau national et 12,17% en province

Les P.E. sont des propriétaires à part entière et doivent être considérés comme tels.

AUTEUIL : QUEL AVENIR ?

Quelques semaines avant l'AG, Hubert Tassin avait eu l'occasion d'exprimer son inquiétude sur l'avenir d'Auteuil, hippodrome vitrine de l'obstacle mais qui semblera bien obsolète après la réouverture d'un Longchamp moderne. Il faut, dès aujourd'hui, s'en soucier, y réfléchir pour être prêt le moment venu.



Franck DELIBEROS

Saisissant la balle au bond, Franck Delibéros, membre du Comité des PP mais aussi élu du Comité Régional du Galop, a proposé la création d'un groupe de réflexion chargé de soumettre des idées d'aménagement d'un Auteuil plus convivial, plus moderne, plus accueillant.

TIRAGE AU SORT DES SAILLIES GRATUITES

Comme chaque année, l'AG des P.P. est l'occasion d'organiser un tirage au sort de saillies gratuites pour les membres de notre association.

Plus de 70 saillies ont été proposées à notre AG du 13 novembre grâce à la générosité des éleveurs sollicités par notre vice-président, Baudouin de La Motte Saint Pierre

Vous trouverez les résultats complets sur le site internet de notre association : www.lespp.fr

DE MAGNIFIQUES SUCCÈS

A l'occasion de l'Assemblée Générale des PP, Hubert Tassin a souligné un certain nombre de succès qui mettent en valeur la réussite de nos propriétaires et de nos éleveurs. Trois exemples récents ont été mis en évidence...

A 7 ans, Vinga aura réussi un exceptionnel doublé avec l'Anjou-Loire Challenge sur l'hippodrome de Lion d'Angers et le mythique Grand Cross de Craon.



Le podium de Craon

Félicitations à la famille Cyprès, toujours aussi active pour la défense de l'Obstacle au sein de notre mouvement et des instances de France Galop.

La casaque de notre ami Franck Delibéros est également particulièrement en forme cette saison avec les succès de Cri d'Amour, de Concerto d'Allen (une fort belle Listed à Enghien) et le retour sur le devant de la scène de l'excellent Tir au But en association avec Nicolas de Lageneste.

Enfin, pour la troisième année consécutive, la jument Siljan's Saga a couru le Prix de l'Arc de Triomphe. Elle a terminé à la quatrième place ce qui constitue déjà en soi une très belle performance. Une réussite qui a une saveur particulière puisque cette édition 2016 aura vu aux trois premières places trois chevaux venus d'Irlande. Siljan's Saga est donc le premier français au classement du championnat du

monde des pur-sang. Elevé par Paul Ouvry, Siljan's Saga appartient à deux membres des PP, Emmanuel Tassin et Eric Palluat de Besset



Eric Palluat de Besset

LA ROUTE DES ETALONS

Pour la première année, l'Association PP apporte son soutien à la route de étalons qui se déroulera au mois de janvier prochain, le samedi 21 et le dimanche 22.

La promotion de l'élevage français doit être un sujet de l'union de tous et nous sommes heureux d'y apporter notre contribution.



Soyez nombreux à visiter les haras normands qui seront heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements, rendez vous sur : <http://www.laroutedesetalons.com>

Adhérer aux P.P.

De nombreux candidats à l'adhésion auprès de l'Association PP nous demandent comment souscrire cette adhésion. Si la question se pose autour de vous, le plus pratique et le plus rapide est de remplir un bulletin en ligne à partir du site internet des PP à la rubrique «adhérer». La prise en compte se fait immédiatement.

<http://lespp.fr/adherer/>

LE GRAIN DE SEL DU VENDREDI

La plupart d'entre vous reçoivent l'éditorial hebdomadaire du Président des PP, le Grain de Sel du Vendredi. Si tel n'est pas le cas, il suffit de s'inscrire en envoyant un mail à l'Association. Un simple clic pour vous connecter à associationpp@yahoo.fr en mentionnant « je souhaite recevoir le Grain de Sel » et vous le recevrez directement tous les vendredi (parfois même le jeudi soir) directement sur votre boîte mail.



Mais vous pouvez aussi inscrire vos amis en nous communiquant les adresses mail de ceux qui vous entourent. Recevoir le Grain de Sel est gratuit et n'engage à rien. Même pas à être membre des P.P.

Enfin, vous pouvez retrouver tous les Grain de Sel qui ont été publiés depuis le premier numéro en vous connectant au site des PP :

<http://lespp.fr/le-grain-de-sel-du-vendredi/>

L'ASSURANCE R.C. DES P.P.

L'association P.P. assure gratuitement ses membres pour une Responsabilité Civile sur laquelle il est important d'informer.



Pour l'essentiel, les dommages qui peuvent être causés par un cheval de course, à l'entraînement comme sur les hippodromes, sont couverts par l'assurance de l'entraîneur (qu'il s'agisse d'un entraîneur public, privé ou d'un Permis d'entraîner). Une assurance spécifique est obligatoirement souscrite.

Mais, dès lors que le cheval est lâché en piste sur un hippodrome – et jusqu'à ce qu'il soit repris par le lad à l'issue de la course – il est considéré comme étant sous la responsabilité juridique du propriétaire. L'assurance RC incluse dans la cotisation aux P.P. couvre ce cas spécifique pour tous les chevaux déclarés à votre effectif auprès de France Galop.

Cette newsletter est uniquement diffusée par e-mail.

Comité de rédaction : Hubert Tassin – Jean-Jacques Chiozzi - Eric Pechadre - Jean d'Indy – Amaury de Soultrait – Emmanuel Rousselet – Laurence Rousselet